



Petite fille en détresse qui veut pouvoir voir sa grand mère

Par **fanfan**, le **19/03/2010** à **11:59**

Bonjour,rnrnMa Grand-mère paternelle âgée de 90 ans, est chez une personne, "amie" de la famille qui est rémunérée pour s'en occuper. Elle y est entrée en août 2009 et depuis février 2010 son fils aîné (mon père), ses petites filles (ma soeur et moi) et ses arrières petits enfants (mes enfants) ne peuvent plus la joindre au téléphone = jusqu'à il y a 15 jours = réponse de la dame qui s'en occupe quand on appelait = elle dort ; et depuis 15 jours la ligne de téléphone est INDISPONIBLE.rnrnMon père s'est rendu sur place mi février (il habite Paris et ma grand-mère est à Pau) où il a été reçu avec pertes et fracas. Il lui a été mentionné que dorénavant plus personne ne rentrerait dans l'appartement où est ma grand-mère et que celle-ci ne sortirait pas non plus pour pouvoir nous voir.rnrnSi quelqu'un pouvait me dire comment je peux agir en tant que petite fille pour pouvoir continuer de communiquer et voir ma grand-mère, car elle a 90 ans, elle n'est pas en très bonne santé depuis qu'elle est cloîtrée de force, et j'ai peur que si nous attendons trop, on se trouve bientôt devant le vide qu'elle laissera sans l'avoir vue ni entendue car elle n'est pas éternelle.rnrnMerci à vous.rnrnFrançoise